

l'employée au guichet de la Banque royale du Canada a payé plus d'impôt, en chiffres réels, que la Banque elle-même. Même si cette banque a fait plus de 300 millions de dollars de bénéfices, elle n'a pas payé un cent d'impôt. En fait, le gouvernement lui a accordé en 1982 un crédit d'impôt d'environ 6 millions de dollars.

On comprend donc pourquoi nous avons ce déficit lorsqu'on s'aperçoit que plus de 79 000 sociétés, dont les bénéficiaires totaux s'élèvent à quelque 12 milliards de dollars, ne payent pas un cent d'impôt. Le déficit n'a rien d'étonnant puisque le gouvernement n'a pas perçu d'impôt auprès de ceux qui peuvent et doivent payer leur juste part.

Aussi, lorsqu'on parle de lutter contre le déficit, on comprend que le gouvernement actuel, comme le gouvernement libéral précédent, va le faire au détriment des travailleurs et des personnes à revenu moyen. Certains ont connu des augmentations d'impôt sous un gouvernement conservateur. Ils ne bénéficieraient pas d'une exemption d'impôt sur les gains en capital de 500 000 \$, ni des nouvelles dispositions du régime d'épargne-retraite. Ce ne seront pas les travailleurs moyens ou les salariés qui en bénéficieront, ni les retraités, ni les jeunes qui cherchent un emploi. Ils payeront plus d'impôt sur le revenu, et plus de taxes de vente à cause du gouvernement conservateur et de sa politique, alors que les riches continueront à en retirer de plus en plus d'avantages.

Il existe donc cette injustice dans notre régime fiscal. Le gouvernement parle de réforme fiscale. Il propose d'opérer des changements et de redresser enfin les injustices dont la plupart des Canadiens commencent à être conscients et qu'ils n'acceptent plus. C'est donc dire que, dans son prochain budget, le gouvernement devra défaire les mesures budgétaires qu'il avait établies ces deux dernières années. Il devra accepter de revenir sur sa position à propos des gains en capital et de modifier les autres mesures fiscales ainsi que les largesses qu'il avait faites dans ses deux budgets précédents. Nous verrons, effectivement, s'il est sérieux quand il parle de réformer la fiscalité.

Le projet de loi à l'étude est complexe, ce qui est dommage à bien des points de vue. A l'instar du porte-parole libéral, je déplore le fait que le ministre des Finances et le ministre d'État chargé des Finances n'aient pas jugé utile de donner le ton au débat sur ce projet de loi. La semaine dernière, pour le ministre d'État chargé des Finances devait prononcer le projet de loi C-23. Or, c'est la présentation de deuxième lecture du projet de loi C-23. Or, c'est le secrétaire parlementaire qui a ouvert le débat. Je comprends pourquoi. La mesure qu'on nous demande d'approuver va tellement à l'encontre du discours sur la réforme fiscale que le ministre tient depuis cet été que le gouvernement doit s'en trouver embarrassé.

Voilà pourquoi, entre autres, je propose, appuyé par le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis):
Qu'on ajourne dès maintenant le débat.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La Chambre a entendu le libellé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Impôt sur le revenu—Loi

La présidente suppléante (Mme Champagne): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Champagne): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

La présidente suppléante (Mme Champagne): Convoquez les députés.

(La motion de M. de Jong, mise aux voix, est rejetée.)

• (1650)

(Vote n° 34)

POUR

Députés

| | | |
|-----------------|-----------------|------------|
| Allmand | Guilbault | Ouellet |
| Althouse | (Saint-Jacques) | Parry |
| Benjamin | Hopkins | Penner |
| Blaikie | Keeper | Riis |
| Boudria | Langdon | Robichaud |
| Cassidy | MacLellan | Rossi |
| de Jong | Marchi | Waddell—28 |
| Frith | McCurdy | |
| Garneau | Mitchell | |
| Gauthier | Murphy | |
| Gray | Nicholson | |
| (Windsor-Ouest) | (Trinity) | |

CONTRE

Députés

| | | |
|--------------------|----------------------------------|----------------------|
| Andre | Gray | McKenzie |
| Beatty | (Bonavista—Îles-de-la-Madeleine) | McKinnon |
| Belsher | Greenaway | Minaker |
| Blackburn | Grisé | Murta |
| (Jonquière) | Gustafson | Nicholson |
| Blenkarn | Hamelin | (Niagara Falls) |
| Bourgault | Hamilton | Nickerson |
| Bradley | Hardey | Nowlan |
| Brightwell | Hawkes | Ostrom |
| Brisco | Holtmann | Pennock |
| Browes | Howie | Plourde |
| Cadioux | Hudon | Porter |
| Cardiff | James | Price |
| Champagne | Jelinek | Redway |
| (Champlain) | Johnson | Reid |
| Chartrand | (Bonavista—Trinity—Conception) | Ricard |
| Clark | Kelleher | St. Germain |
| (Brandon—Souris) | Kilgour | Scott |
| Clinch | Kindy | (Hamilton—Wentworth) |
| Collins | King | Scowen |
| Côté | Ladouceur | Sparrow |
| (Lac-Saint-Jean) | Landry | Speyer |
| Crofton | Lanthier | Stewart |
| Crosbie | La Salle | Taylor |
| (Saint-Jean-Ouest) | Layton | Thacker |
| Crouse | Lewis | Towers |
| Daubney | Mailly | Tupper |
| Domm | Malone | Turner |
| Edwards | Mantha | (Ottawa—Carleton) |
| Ellis | Marin | Van De Walle |
| Epp | Martin | Vincent |
| (Provencher) | Mayer | Warner |
| Forrestall | Mazankowski | Wise—96 |
| Fretz | McCain | |
| Gagnon | McCuish | |
| Gottselig | McDermid | |
| Graham | | |